Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 031-213101876-20260429-2026_052-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Mathieu LAFOUX, Maire.

Présents :
Mmes AMARDEIL Élodie, BACCOU Valérie, BATAILLE Fiona, BOYER Françoise, DAGOREAU Julia, DUPRAT Céline, ECHE Patricia, GORNET Audrey, JULLIEN Aurélie, LACOSTE Christine, PAUSÉ Johanne, PIGASSE Christel, QUARRATO Anne-Marie, RIMPER Mélissa et SÉTIAO Aurélie
MM. ALAZET Jean-Marc, BATAILLE Vincent, BONJEAN Gauthier, CAMPMAS Yves, DARAM Pascal, DUPUY Aurélien, FABRE Frédéric, LAFOUX Mathieu, LEGRAND Frédéric, QUEMARD DUFFORT Thomas, ROSIQUE Kévin, SERRANI Christian et THIRIOUX Michaël

Séance du
29 avril 2026
Acte n° **2026-052**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BAUDRY a donné procuration à M. ALAZET
M. ARNAUD a donné procuration à M. DARAM
M. DAVID a donné procuration à Mme JULLIEN
M. POGODA a donné procuration à Mme QUARRATO
M. SÉVERAC a donné procuration à Mme LACOSTE

Absent(s) : /

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	33
présents :	28
procurations :	5
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : Mme AMARDEIL Élodie

Date de la convocation : 22 avril 2026

Thème : 7.10 FINANCES LOCALES - DIVERS

Objet : Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières 2025

M. le Maire informe le Conseil Municipal que conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune sur son territoire, durant l'exercice budgétaire de l'année 2025 :

Acquisitions immobilières 2025

Acheteur	Date	Type de bien	Adresse	Réf. Cadastrales	Surface	Conditions financières
Commune	18/06/2025	Terrain nu	2 A av. des Raisins	AS 133	10 m²	1,00 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL						**1,00 €**

Cessions immobilières 2025

Vendeur	Date	Type de bien	Adresse	Réf. Cadastrales	Surface	Conditions financières
Commune	30/01/2025	Terrain nu	46 Rue Luigi Amadio	BA 217	2 828 m²	1,00 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL						**1,00 €**

M. le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal d'approuver le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières de l'exercice 2025.

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré,

.../...

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 031-213101876-20260429-2026_052-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 avril 2026 – acte n° 2026-052 – page 2/2
Thème :	7.10 FINANCES LOCALES - DIVERS
Objet :	Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières 2025

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

VOTE		
	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	0

ARTICLE 1 : **approuve** le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières de l'exercice 2025 détaillé ci-dessus.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 29 avril 2026.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

M. le Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Mathieu LAFOUX

La Secrétaire de Séance
Élodie AMARDEIL

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 29 avril 2026 publié sur le site Internet de la collectivité le - 6 MAI 2026